



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec les Fonds européens structurels d'investissement (FESI)



IRFA Bourgogne



Formation aux métiers du sport

CREPS
DIJON-BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



PREPA CREPS

DEVENEZ ANIMATEUR SPORTIF Préparation aux tests d'entrée des diplômes de l'animation sportive

Débouchés :

- ↳ Associations et clubs sportifs affiliés aux fédérations sportives
- ↳ Accueils de loisirs et séjours et centres de vacances
- ↳ Bases de loisirs
- ↳ Collectivités territoriales : temps péri et extra scolaire, MJC
- ↳ Comités d'entreprises

Année 2019

CREPS de Dijon Bourgogne Franche Comté

15 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

Tél : 03 80 65 46 12

<https://www.creps-bourgogne.fr>
formations@creps-dijon.sports.gouv.fr



OBJECTIFS

La formation proposée par le CREPS de Bourgogne-Franche-Comté permet de **se préparer aux épreuves de tests de sélection des formations proposées au sein de l'établissement** : apports d'éléments de connaissances, temps de pratique sportive, préparation à l'épreuve écrite et orale.

Cette formation est un tremplin vers des diplômes professionnels du secteur sport du Ministère des Sports : BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous), BPJEPS AF (Activités de la Forme option Haltérophilie-Musculation et Cours Collectifs (à confirmer) ; BPJEPS AAN (Activités Aquatiques de la Natation).

CONDITIONS D'ENTREE

Public concerné :

Tout public désirant suivre une formation aux métiers du sport et de l'animation et ayant un projet professionnel en lien avec les métiers du sport et de l'animation.

Inscription à la formation en ligne sur le site : <http://www.creps-bourgogne.fr>

PERSONNES RESSOURCES :

Maé DOUABLIN : Coordonnatrice de la formation
Formateur au CREPS de Dijon

Souad SAMADE : formations@creps-dijon.sports.gouv.fr

Les DATES

Date limite d'inscription :
20 février 2019

Sélection sur dossier

Formation :
Les jeudis journée et vendredi matin du 7 mars au 17 mai 2019 (hors vacances scolaires)

COUT DE LA FORMATION :

Nous contacter.
Cette formation peut être financée dans le cadre du DAQ (dispositif d'appui à la qualification) voir votre mission locale ou pôle emploi.

INFORMATION TARIFS :

Restauration et hébergement :
Merci de contacter directement le service accueil **au moins une semaine avant** le début de la formation en envoyant un mail à :

STAGES@creps-dijon.sports.gouv.fr (sous réserve des disponibilités).

Prise en charge des frais de restauration, d'hébergement, de déplacement, selon le statut du stagiaire, dispositifs de financement de droit commun (mission locale, pôle emploi,.....)

DUREE

90 heures en centre de formation

54 heures en structure dans le cadre de la formation

Total : 144 heures

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Connaissance des métiers du sport et de l'animation

Module 2 : Encadrement sportif

Module 3 : Organisation du sport en France

Module 4 : Préparation des tests d'entrée